

## Séance du 26 août 2019

### Médiatrice SAC

La convention conclue entre le Fédéral et la Ville de Nivelles pour le maintien de l'engagement d'un médiateur en matière sanctions administratives communales a été approuvée. La Ville bénéficie d'une subvention de 53.600 € dans ce cadre. Le Bourgmestre Pierre HUART a souligné le caractère bénéfique de la médiation vis-à-vis des contrevenants (prise de conscience, réparation du dommage, moins de récidive).

### Plan d'investissement communal 2019-2021

Les élus ont approuvé le nouveau « PIC » 2019-2021, présenté par l'Echevin des Travaux Pascal RIGOT. Cela représente 1.533.119 € de subsides de la Région wallonne pour des investissements communaux à engager avant 2021. Sont prévus, sans ordre de priorité : rénovation des rues de Soignies et Bléval, de la rue de l'Athénée, d'une portion de la rue Mont Saint-Roch, des rues Saint-Jean et des Pêcheurs, du cimetière de Monstreux ainsi que la rénovation énergétique de la Crèche communale et la construction d'un immeuble pour le service Cadre de vie.

### Plan Climat

Approbation des conditions et du mode de passation pour la désignation d'un modérateur-accompagnateur du Comité de Pilotage du Plan Climat. Evelyne VANPEE (cdH) a demandé s'il n'était possible de prévoir ce poste en interne (82.644 € couvrant 5 ans). L'Echevin de l'Environnement Pascal RIGOT a répondu qu'il est préférable qu'un service extérieur assure cette mission, tant pour l'aspect participatif que pour la maîtrise des éléments techniques.

### Eglise Saint-Sépulcre

André FLAHAUT (PluS) a demandé ce qu'il en était concernant la désacralisation, voire la destination de ce lieu. Colette DELMOTTE, en charge du Patrimoine, a expliqué que l'évêque a souhaité un rapport d'architecte pour disposer de données objectives. Dès leur réception, la fabrique d'église et la Ville aviseront. La destination du lieu n'est pas à l'ordre du jour.

### Gare SNCB

Suite aux infos parues cet été dans la presse, Gaëtan THIBAUT s'est interrogé quant au réaménagement annoncé de la gare. Le Bourgmestre Pierre HUART a précisé qu'il s'agit du bâtiment « voyageurs », pour lequel le délai d'introduction du dossier a été respecté par le ministre en charge. Pierre HUART a ajouté qu'il y avait la volonté de créer un maillage « Modes actifs » avec les quartiers Val de Thines & Petit Baulers à partir du nouveau bâtiment « Voyageurs »

### N25

Gaëtan THIBAUT (PluS) a proposé aux édiles une résolution de soutien envers les agriculteurs suite à la décision du Ministre wallon de la mobilité et de la sécurité routière de réserver la N25 à la circulation automobile. André FLAHAUT a précisé qu'il s'agit de soutenir les agriculteurs ainsi que tous les utilisateurs lents (poids lourds, etc). Pour le groupe LB, Germain DALNE a affirmé le soutien de cette résolution, se faisant notamment le porte-voix des jeunes agriculteurs qui ne comprennent pas cette décision au vu de la taille des véhicules agricoles actuels et du manque d'itinéraires alternatifs adaptés. Pour Ecolo, Pascal RIGOT, soutenant aussi le texte, a déploré le manque de concertation approfondie du Ministre et la non prise en

compte du contexte de la région. Pour le cdH, Bernard DE RO a aussi exprimé son soutien. Valérie DE BUE, quant à elle, a félicité le cdH qui a pris ses distances par rapport à la décision de « son » ministre. Pierre HUART a précisé que la décision du ministre en rejoignait d'autres antérieures prises à l'encontre de l'intérêt des citoyens. La résolution a été approuvée à l'unanimité.

### **Patrimoine**

André FLAHAUT (PluS) s'est interrogé quant au devenir de certains éléments du patrimoine du bâtiment des Récollets (e.a. des dalles). Colette DELMOTTE, en charge du Patrimoine, a assuré avoir réécrit officiellement à la Région wallonne, mais aucune réponse n'est encore parvenue.

### **Informatisation des dossiers du Conseil communal**

Le Bourgmestre Pierre HUART a assuré que les membres du Conseil communal pourront consulter en ligne les dossiers afin de préparer les conseils communaux début 2020.

### **Aires de jeux Sainte-Barbe et Petit Baulers**

Bernard DE RO (cdH) a demandé si l'aire de jeux du quartier Sainte-Barbe serait bientôt réinstallée. Il a aussi évoqué la création de l'aire de jeux du quartier Petit Baulers. L'Echevin des Travaux Pascal RIGOT a expliqué que la remise en conformité de l'aire de jeux Sainte-Barbe est en cours, qu'aucune date ne peut être donnée pour sa réouverture. Au Petit Baulers, c'est le promoteur qui prendra en charge le coût (charge d'urbanisme) mais des difficultés ont surgi quant à l'emplacement de l'aire. L'Echevin réunira les représentants des trois comités de quartier et du PLP courant du mois de septembre afin qu'un consensus se dégage et que le Collège communal puisse prendre une décision.

### **Concours « A la découverte du musée »**

Les édiles ont approuvé le règlement du concours. A la question de Gaëtan THIBAUT, l'Echevin de la Culture Grégory LECLERCQ a assuré que le jury sera composé de représentants du monde culturel nivellois, ainsi que de l'Académie, du Musée et de la Ville.